ARFASS BRETAGNE
Le CFA des métiers de l'accompagnement et du soin

**PROGRAMME DE FORMATION**

# Titre Moniteur d'Atelier en milieu de travail protégé TMA

| Code RNCP | Code formation | Niveau |
|---|---|---|
| 39099 | 46X33202 | 4 – Bac |

## Objectifs et contexte de la certification

- La certification permet d'accéder aux compétences d'un **moniteur d'atelier** en Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) ou en Entreprise Adaptées (EA).
- Les moniteurs d'atelier accompagnent les **personnes en situation de handicap** dans le travail au sein des établissements et services du travail protégé.
- L'emploi se caractérise par des compétences dans trois domaines distincts : **l'encadrement** sur le plan technico-productif, **l'accompagnement** sur le plan socio-professionnel, et **l'apprentissage** et le développement des compétences.
- Compte tenu de la vulnérabilité des personnes accueillies dans ces structures, il est nécessaire d'exercer ces missions selon une **démarche éthique** en adoptant une posture d'accompagnement basée sur l'écoute, le respect du principe d'autodétermination et **favorisant le développement** du pouvoir d'agir des personnes.
- La personne et le groupe accompagné sont donc au cœur de l'activité du moniteur d'atelier, la **mission** du moniteur d'atelier étant d'assurer la production de biens et de services comme support à l'accompagnement, au **développement**, à l'accès à **l'autonomie**, à **l'épanouissement** de la personne et/ou à l'insertion dans le milieu de travail « ordinaire ». Quelles que soient les activités du moniteur d'atelier, celles-ci s'inscrivent dans le cadre d'un parcours **d'inclusion** et de **développement des compétences sociales et professionnelles** des personnes accompagnées, conformément à la loi de mai 2022 et ses décrets d'application.

## Activités visées

- Participation à la préparation et à la réalisation de l'accueil et de l'intégration des personnes accompagnées, nouveaux arrivants ou stagiaires candidats à l'entrée dans l'établissement.
- Préparation et facilitation de l'accueil et de l'intégration des personnes accompagnées, sous différents statuts, dans un lieu de travail extérieur, adapté ou ordinaire.



ARFASS Bretagne – 2 rue François Jacob – 22190 PLÉRIN – Tél : 02.96.75.46.79 – Email : contact@arfass.org – Site : www.arfass.org
Association Régionale pour la Formation par Apprentissage aux métiers du Secteur Sanitaire, Social et Médico-social
Enregistrée sous le numéro d'activité 53 22 08550 22 – RNE 022 1943T – SIRET 491 884 730 00046 – APE 8532Z

- Au quotidien, accueil des personnes accompagnées, organisation et ajustement de leur journée de travail en fonction de leur potentiel et de leurs demandes, régulation des comportements et veille au bien-être des personnes.
- Prévention et gestion des situations difficiles avec les personnes accompagnées dans la limite de ses responsabilités.
- Quand la prise de poste et la réalisation du travail s'effectue hors présence du moniteur en autonomie ou au sein d'une autre organisation.
- Contribution à l'élaboration, la réalisation et l'évolution du projet professionnel personnalisé de la personne accompagnée, favorisant son épanouissement.
- Participation aux espaces de coordination de l'équipe de l'établissement et avec les partenaires éventuels.
- Organisation de la production de biens ou de services dans son atelier ou appui à l'organisation d'une production hors de l'établissement, dans une démarche inclusive et éco-responsable.
- Conduite de la production de biens ou de service.
- Sécurité des biens et des personnes.
- Identification des demandes et des besoins de développement des compétences des personnes accompagnée et contribution à l'élaboration du plan de développement des compétences de l'établissement favorisant la réalisation de leur projet professionnel.
- Participation à l'identification et à la création de situations d'apprentissage, dans et hors de l'établissement, adaptés aux personnes accompagnées et à leurs objectifs.
- Contribution avec l'équipe pluriprofessionnelle à la construction d'un parcours jalonné de séquences d'apprentissage adaptées au projet professionnel de la personne.
- Soutien à la valorisation et à la reconnaissance des compétences par la personne et son environnement.

## Blocs de compétences

La formation est répartie en **3 blocs de compétences** pour un total de **441 heures de cours théoriques** :

### Bloc 1
### Accompagner les personnes en situation de handicap dans les activités de production et dans les apprentissages en milieu de travail protégé

**161 heures**

- Instaurer et entretenir une relation avec les personnes accompagnées, sous différentes modalités, moments ou espaces, qui tiennent compte de leur capacité physique, psychique et/ou cognitive et des enjeux d'autodétermination et de pouvoir d'agir.
- Mettre en œuvre et adapter un accompagnement quotidien bientraitant de la personne en situation de handicap dans les différents contextes de travail et dans les différentes étapes de la vie professionnelle (Intégration, stage, évolution du temps de travail, préparation à la retraite…) pour favoriser son bien-être, et son épanouissement par la mobilisation de son autonomie, et en référence à son projet professionnel.
- Communiquer et coopérer avec l'équipe pluriprofessionnelle de l'établissement, et ponctuellement avec les acteurs externes à l'établissement, sous une forme adaptée aux types d'informations, au degré d'urgence et de réactivité nécessaire, aux interlocuteurs, selon la règlementation et les procédures en vigueur dans l'établissement, afin d'élaborer et de mettre en œuvre le projet professionnel par un accompagnement adapté et inclusif.
- Analyser et ajuster sa pratique professionnelle, en s'appuyant sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles, les règles en vigueur au sein de l'établissement et les démarche d'amélioration de la qualité et compte tenu de l'évaluation des parcours des personnes accompagnées et de leur expression.



ARFASS Bretagne – 2 rue François Jacob – 22190 PLÉRIN – Tél : 02.96.75.46.79 – Email : contact@arfass.org – Site : www.arfass.org
Association Régionale pour la Formation par Apprentissage aux métiers du Secteur Sanitaire, Social et Médico-social
Enregistrée sous le numéro d'activité 53 22 08550 22 – RNE 022 1943T – SIRET 491 884 730 00046 – APE 8532Z

## Bloc 2
## Organiser, conduire la production de biens ou de services et animer une équipe en situation de production en milieu de travail protégé

**133 heures**

- Organiser la production des biens et services en tenant compte des capacités, compétences, besoins et expressions des personnes, de la commande des clients, des engagements économiques et écoresponsables de l'établissement, dans une logique inclusive.
- Gérer le déroulement de la production de biens et services selon les engagements et les contraintes de l'établissement en tenant compte du projet des personnes et de leur besoin et expression.
- Créer, avec les personnes accompagnées, les conditions favorisant une dynamique de groupe qui permette le développement des relations sociales au travail, leur bien-être et leur implication dans la production.
- Garantir la sécurité des personnes et des biens dans son domaine de responsabilité en associant les personnes dans l'application des normes d'hygiène et de sécurité dans l'atelier ou en dehors de l'établissement, en tenant compte du DUERP (Document Unique d'Evaluation des risques professionnels) élaboré dans son établissement.
- Intervenir avec l'équipe pluriprofessionnelle auprès des entreprises qui accueillent des personnes en période de mise en situation professionnelle, en mise à disposition, en stage, pour appuyer l'organisation inclusive d'une production, en adaptant sa posture, ses conseils, sa communication au contexte de l'entreprise accueillante et au statut de la personne.

## Bloc 3
## Soutenir le développement des compétences professionnelles des personnes. Favoriser leur reconnaissance et l'accès a la certification professionnelle en milieu de travail protégé

**147 heures**

- Evaluer les besoins en développement des compétences professionnelles des personnes afin de favoriser la réalisation de leur projet et alimenter le plan de développement des compétences de l'établissement, en articulation avec l'équipe pluriprofessionnelle et/ou les partenaires, avec pour perspective, l'inclusion en milieu ordinaire.
- Identifier et construire des séquences d'apprentissage à partir de l'analyse des situations de travail réalisée au sein de l'établissement et en dehors, en collaboration avec les encadrants concernés, afin de proposer aux personnes accompagnées des parcours répondant à leurs besoins en développement des compétences et à leur projet professionnel, ainsi qu'à la réalisation des activités.
- Mettre en œuvre des séquences d'apprentissage dans l'atelier, dans l'établissement ou en dehors en fonction du projet de développement des compétences élaboré avec la personne, mobilisant une progression, des méthodes et supports pédagogiques adaptés, en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle et ajuster le parcours en fonction des évaluations réalisées.
- Contribuer à la valorisation des compétences développées par la personne, à leur reconnaissance, et chaque fois que possible à leur certification, dans une perspective inclusive.



ARFASS Bretagne – 2 rue François Jacob – 22190 PLÉRIN – Tél : 02.96.75.46.79 – Email : contact@arfass.org – Site : www.arfass.org
Association Régionale pour la Formation par Apprentissage aux métiers du Secteur Sanitaire, Social et Médico-social
Enregistrée sous le numéro d'activité 53 22 08550 22 – RNE 022 1943T – SIRET 491 884 730 00046 – APE 8532Z

## Référentiel

Le référentiel est disponible ici :

https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39099

## Modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences

La certification s'obtient par la capitalisation des trois blocs de compétences.

| BC | Intitulé de l'épreuve | Définition de l'épreuve et lieu | Durée de l'épreuve |
|---|---|---|---|
| 1 | Explication de situations d'accompagnement vécues par le candidat et présentation à un jury : contextualisation, description, regard critique. | Le candidat élabore un **dossier synthétique guidé de 8 à 10 pages** (hors annexes et hors présentation de l'établissement), support de l'entretien. Ce dossier est accompagné à minima d'un écrit professionnel issu du lieu de stage et validé par l'établissement.<br>L'ensemble des documents est transmis au jury **1 mois avant l'entretien**. L'évaluation se déroule devant un jury de certification. | **75 minutes maximum** : 20 à 25 minutes de présentation orale suivies de 50 à 55 minutes d'échange avec le jury. |
| 2 | Entretien avec le jury portant sur l'organisation et la conduite d'une activité de production. | L'épreuve consiste en :<br>• la présentation et l'explicitation à l'oral de pièces professionnelles relatives à une production de biens ou de services organisée et conduite par le candidat ;<br>• une observation commentée sur site de sa pratique en matière de sécurité et d'adaptation des postes de travail.<br>L'évaluation est réalisée devant un jury de certification et, pour la partie observation, sur le lieu professionnel du candidat. | |
| 3 | Explicitation, à partir d'une séquence d'apprentissage vécue, de la contribution du candidat au développement des compétences professionnelles des personnes accompagnées. | À partir d'une séquence d'apprentissage vécue, le candidat rédige un dossier synthétique guidé de 5 à 8 pages (hors annexes et hors présentation de l'établissement), support de l'entretien. Ce dossier est accompagné d'écrits professionnels représentatifs des compétences du bloc (grilles d'évaluation, référentiel de formation, scénario pédagogique, etc.).<br>Les documents sont transmis au jury 1 mois avant l'entretien. L'évaluation se déroule devant un jury de certification. | |



ARFASS Bretagne – 2 rue François Jacob – 22190 PLÉRIN – Tél : 02.96.75.46.79 – Email : contact@arfass.org – Site : www.arfass.org
Association Régionale pour la Formation par Apprentissage aux métiers du Secteur Sanitaire, Social et Médico-social
Enregistrée sous le numéro d'activité 53 22 08550 22 – RNE 022 1943T – SIRET 491 884 730 00046 – APE 8532Z